

PV du conseil de l'ED SHS-PE

27 septembre 2017 - 9h30 à 12h - salle de séminaires- MISHA

Présents : Pascal Hintermeyer (directeur ED), William Gasparini (directeur-adjoint ED), Pascal Marquet (LISEC), Catherine Maurer, Sara Schimchowitch (LPC), Frédéric Colin (ARCHIMEDE), Gilles Vieille-Marchiset (E3S) Régine Battiston (Responsable des Formations doctorales SHS à l'UHA), Jean-Philippe Viriot Durandal (2L2S / Université de Lorraine), Catherine Duvette et Sandrine Knobé (représentantes personnel administratif), Camille Dagot – Marie Mangold (représentants élus des doctorants), Pascale Merlin (secrétaire ED).

Excusés : Frédérique Bacqué, Many Holly, Roberto Fassino, Virginie Vinel-Long, Vitoux Marie-Claire

I- Compte-rendu du Conseil de l'ED SHS-PE du 19 juin, approuvé à l'unanimité.

II- Informations générales

- a- Suite évaluation HCERES, participation à un séminaire du Domaine 1, le 13 septembre, organisé par la Direction de la recherche : Présentation de l'ED 519 (points forts, points faibles, perspectives)
- b- Points à améliorer : Suivi des doctorants étrangers ; liens avec UHA (intégration des formations UHA dans le catalogue Unistra ; journées de formation commune ; intervention des professeurs) ; passage du mi-parcours au comité de suivi de thèse
- c- Réinscriptions en 2^e et 3^e année très difficiles : peut-être manque d'informations ; des problèmes pour les attestations de ressources à fournir : souplesse demandée par les représentants doctorants

III- Convention de formation et Comité de suivi de thèse (CST)

La convention de formation pré-remplie a été envoyée à tous les doctorants (sauf les 1^{ère} années)

Le CST

L'esprit : dans le cadre de l'arrêté du 25 mai 2016 et des décisions votées en CR de l'université et au collège doctoral de site, faire en sorte que la démarche soit la moins lourde possible et qu'elle ait un sens scientifique

Chaque doctorant devra avoir effectué son entretien avec le CST obligatoirement avant sa 3^{ème} inscription puis annuellement pour toute inscription suivante (dérogatoire). Les comités de suivi devront donc se réunir avant la campagne de pré-inscription des écoles doctorales (à partir de début juin).

Attention : disparition de la 2^{ème} session de septembre

Les étudiants de dernière année de thèse ne sont pas concernés si la soutenance a lieu avant le 30 septembre. Si réinscription, obligation du CST

Nécessité d'une rencontre physique (visioconférence ou skype autorisés).

Le CST est constitué par le directeur de thèse sous couvert du directeur de son unité de recherche

Composition CST : un référent interne UR et un expert extérieur à l'UR (HDR ou non), mais nécessité d'un HDR dans le CST

Trois phases en 2018 : 1. Dépôt du document écrit validé par le directeur de thèse, permettant d'évaluer l'état d'avancement des travaux (différents formats en fonction des disciplines) : 21 mars (et avis du directeur de thèse avant le 15 avril) ; 2. Entretien avec le CST (entre 15 avril et fin mai) ; 3. Transmission du rapport dans les 15 jours qui suivent et au plus tard le 15 juin (pour les CST de fin mai).

A noter que les formats de l'état d'avancement à rendre seront précisés par les Unités de recherche.

Le CST devra être précisé nominativement dès la deuxième année.

La procédure et la mise en œuvre du CST sont adoptées à l'unanimité.

IV- Election à la direction adjointe de l'ED SHS-PE

Rappel : la fonction est importante et doit compléter l'action du Directeur.

La candidature de Dominique LENFANT est adoptée à l'unanimité (13 voix pour).

V- Formation doctorale.

Programme en cours :

Journée de rentrée ED 519 : 8 novembre (Amphi CDE, 9-17h) ;

Formations CST : 12 décembre ;

Formation spécifique Contrats doctoraux : 1ère année + 4-5^{ème} années

Formation Gestion de conflits : novembre 2017 et mai 2018 ;

Formation BNU avec groupes de niveau (envoi de questionnaires en amont) : début d'année 2018 ;

Formation Publier en SHS : 13 mars 2018 ;

Formation à l'enseignement en partenariat avec l'IDIP (à l'initiative des Doctorants) ; Enseigner les SHS à l'Université (novembre 2017).

Autres thématiques : publier en anglais, l'image, l'auto-évaluation des doctorants.

Journée doctorale 2018: plusieurs propositions sont avancées (Identités plurielles, Rites, ritualités, ritualisation). Le Conseil penche pour Identités plurielles car la thématique est transversale.

Plan Individuel de Formation (PIF) : proposition d'allégement, 3 modules clarifiés (Module 1 sur la formation disciplinaire et épistémologique en SHS ; module 2 sur la formation scientifique, méthodologique et pré-professionnalisation en SHS ; module 3 sur la formation transversale offerte par le CED)

Remarque : activités salariés à intégrer dans le document ; supplément au diplôme à considérer ; quelques intitulés à changer.

Vote favorable à l'unanimité

VI- Questions diverses

Demande de subventions des doctorants : à présenter, pour les études de terrain, en début d'année ; plafond de 1350 euros d'aide par doctorant sur l'ensemble de la thèse ; pas de demande d'aide pour des enquêtes de terrain après la 4^e année de thèse (sauf s'il s'agit d'une 1^{ère} demande).

Vote : 1 contre ; 2 abstentions ; 6 pour.

Information : accueil de deux étudiants strasbourgeois à l'Université de Lorraine => idée de construction d'un réseau sur le vieillissement (REACTIS) Junior. Thématiques : les territoires du vieillissement ; fin de vie. Pour l'année prochaine : l'habitat des seniors ou le bénévolat.

La direction de l'ED continue à prendre des contacts en vue de la mise place d'un réseau des ED du Grand Est.

Pour le prochain Conseil, proposition des doctorants de mettre à l'ordre du jour la proposition de faire partie du Conseil restreint de l'ED.

Fin de la réunion : 12h45.

Rédaction : Gilles VIEILLE MARCHISET.